



## 198143 - Devrait elle, une fois convertie à l'islam, demander à ses anciens copains d'effacer ses photos sur facebook?

---

### question

Une femme s'est convertie à l'islam à un moment où elle avait des amis non musulmans qui avaient sur leurs comptes facebook beaucoup de ses photos antérieures à sa conversion et datant du temps où elle était âgée entre 15 et 16 ans. Devrait elle entrer en contact avec tous les détenteurs de ces photos pour leur expliquer qu'elle était devenue musulmane et voulait qu'ils les suppriment ou s'en abstenir de les regarder puisqu'elle représentent pour elle une époque révolue donc pardonnée? Si elle avait à tenter de retirer les photos, conviendrait il, en plus, qu'elle récupère des photos publiées depuis des années par des hommes. Si elle leur demande de supprimer les photos, ils les regarderont de nouveau et la verront sans voile alors qu'elle ne veut pas qu'ils regardent ces photos à partir de maintenant?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, sachez , ô sœur en islam, que l'islam efface ce qui le précède en termes de péchés et que le repentir en fait de même. A ce propos, Allah Très haut dit: **afin qu'Il fasse triompher la vérité et anéantir le faux, en dépit de la répulsion qu'en avaient les criminels.** (Coran,8:38). Ibn Kathir (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) commente: **Le Très Haut dit à Son prophète Muhammad (Bénédictio et salut soient sur lui): dis aux mécréants de cesser leurs actes de mécréance et d'opposition acharnée (à l'islam); qu'ils embrassent l'islam et optent pour l'obéissance à Allah et pour le retour vers Lui afin de bénéficier du pardon de leurs mauvais actes du passé, notamment leur mécréance, leurs péchés et leurs fautes.** Voir le Tafsir d'Ibn Kathir (4/48).



Al-Bokhari (6921) et Mouslim (121) ont rapporté d'après Ibn Massoud (P.A.a) qu'un homme a dit: **ô Messenger d'Allah! Va-t-on nous tenir responsables de nos actes antérieurs à notre conversion à l'islam?** - Celui qui aura bien assumé son islam ne sera pas tenu responsables de ses actes de l'époque antéislamique. Celui qui aura mal assumé son islam sera doublement tenu responsable de ses actes des deux périodes.» Dit le Prophète.

An-Nawawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **Bien assumer signifie embrasser l'islam intérieurement et extérieurement donc devenir un véritable musulman. C'est ce qui permet d'obtenir le pardon de son passé de mécréant selon la précision donnée par le noble Coran et les hadiths authentiques: (l'islam efface ce qui le précède).**( Rapporté par Mouslim,121) et conforme au consensus des musulmans.

Cheikh al-islam, Ibn Taymiyyah (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde): **De même que l'islam efface ce qui le précède, le repentir entraîne le même effet.** Extrait de Madjmou' al-Fatawa (22/12).

Deuxièmement, on ne demande au converti et au repenti que de réparer ce qu'ils peuvent à propos des effets de leurs mauvais actes antérieurs. La femme photographiée ne sera pas tenue responsable de ses anciennes photos, s'il plaît à Allah, du moment qu'elle a cessé de se faire photographier comme jadis. Tout ce qu'elle doit faire est de supprimer ce qu'elle peut en enlever.

Quant à entrer en contact avec les anciens copains pour leur demander de se débarrasser de ses photos en leur possession, cela dépend de l'intérêt qu'elle croit fortement pouvoir réaliser ce faisant. Quand elle sait que son interlocuteur répondra favorablement et respectera sa volonté, elle peut lui adresser la demande. Quand elle a affaire à un interlocuteur qu'elle croit fortement susceptible de ne pas respecter sa vie privée ou même capable de faire pire ou de prendre soin des photos détenues, il vaut mieux qu'elle ne le lui demande pas.

Si elle sait, grâce à son expérience avec ses anciens amis, qu'une fois qu'elle a rompu ses relations avec eux, ils ne vont plus s'occuper ni d'elle ni de ses photos, il vaut mieux qu'elle garde le silence et laisse l'oubli faire son travail. Voir pour davantage d'informations les réponses



données aux questions n° [46505](#) et n° [150630](#).

Allah Très Haut le sait mieux.